

Observation 210 du 07/03/2023

Madame, Monsieur,

Je suis opposé à ce projet de Brion dont le dossier incomplet nuit à l'information du public. En effet, la MRAE ne s'est pas prononcée, ce qui nuit à l'information du public, notamment en ce qui concerne l'appréciation de la crédibilité des mesures de réduction, mais également quant à la qualité de l'étude d'impact, parties environnementale, patrimoine, biodiversité etc.

En conséquence, merci de bien vouloir rendre un avis défavorable

Eric MARTINET